



Saison 2026-2027

PROCES-VERBAL COMITE DIRECTEUR

PV N° 34 CD/5

Réunion du	lundi 28 septembre 2026 à 18h30 en présentiel et/ou distanciel
Présidence :	M. THIBERT Jérôme
Présents :	Mme LEGRAND K – SIMOES S – MM - GUVENATAM D – PERROT JF
En distanciel :	WASSON F - POUX BERTHE S
Excusés :	MM - JOLY B (donne pouvoir à THIBERT J) - COLEY X (donne pouvoir à WASSON F) – MME DEMONCAY M (donne pouvoir à THIOURT T) - DA DILVA S (donne pouvoir à PERROT JF) - FOURNIER V - LAURENT C.
Absents :	MM CADOUOT A - ORTA C - PACOTTE C
Invités :	Mme CHAPON A – MM LOPES C.

Début de séance à 18h30.

Approbation des Procès-Verbaux :

PV N°161 CD N°14 du 15 juin 2026. Aucune remarque n'étant formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PV N°3 CD/1 du 9 juillet 2026 par voie électronique. Aucune remarque n'étant formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PV N°8 CD/2 du 20 juillet 2026 par voie électronique. Aucune remarque n'étant formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

PV N°11 BUREAU N°2 du 25 août 2026 par voie électronique. Aucune remarque n'étant formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

PV N°23 BUREAU N°4 du 18 septembre 2026. Aucune remarque n'étant formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Carnet de famille :

C'est avec une profonde tristesse que le District de Football de la Côte-d'Or rend hommage à **Alexandre Leprêtre**, éducateur passionné et engagé pendant de nombreuses années auprès des jeunes et du football côte-d'orien. Ancien président de l'Amicale des Éducateurs de Côte-d'Or, il restera une figure appréciée pour son dévouement, son courage et son attachement aux valeurs de transmission, de solidarité et de bénévolat.

Le District adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de la famille du football.

Décès de Denis HONNART, à l'âge de 76 ans.

Denis a été bénévole, dirigeant, éducateur et membre du bureau du club de Chevigny St Sauveur pendant plus de 10 ans, dans les années 1990 jusqu'en 2002. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à son fils Christophe HONNART, ancien joueur du club durant cette même période.



Décès de Pierre BALME, dirigeant, joueur, entraîneur de AS Brazey en plaine.
Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches.

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Rapport statistique violences et incivilités :

Le président donne lecture du rapport des statistiques violences et incivilités transmis par la direction de l'engagement de la FFF.

Ce rapport aborde les chiffres clés au plan National, les analyses des données de l'observatoire par type de violence et la répartition géographique des incidents de la ligue BFC et ses 7 districts.

INTERDICTION D'ACCES AU DOSSIER D'ENGAGEMENT :

Deux clubs, Afrique FD et Perrigny les Dijon, n'ont pas régularisé leur situation financière au 30 juin 2026.

Les deux clubs étaient sous convention de règlement et n'ont pas respecté les échéances.

Considérant que ces clubs n'ont pas réglé les acomptes et le solde de la saison N-1 (saison 2025/2026), qu'il convient dès lors d'interdire l'accès aux dossiers d'engagement de toutes les équipes en compétitions de District pour la saison 2026/2027, et ce, jusqu'à régularisation.

FAFA ÉQUIPEMENTS TRANSPORTS :

Jérôme THIBERT informe de l'enveloppe FAFA Equipements et Transports pour la saison 2026-2027 :

- FAFA Equipements : 417 100 €

- FAFA Transports : 67 900 €

Soit un total de 485 000€.

FAFA Transport – Lancement de l'offre LLD

Dans le cadre du **Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) Transport**, la Fédération Française de Football (FFF) lance une nouvelle offre permettant aux clubs amateurs de bénéficier d'un dispositif de **Location Longue Durée (LLD)** pour l'acquisition d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique.

Conformément au cahier des charges, les clubs peuvent souscrire à un **contrat LLD unique, négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen**, spécifiquement pour le compte des clubs de football amateur.

Une offre dédiée aux clubs amateurs

Trois modèles sont proposés au sein du réseau des concessionnaires agréés Volkswagen :

- **Volkswagen ID. BUZZ**
- **Volkswagen E-TRANSPORTER**
- **Volkswagen CARAVELLE EHYBRID**

Les clubs intéressés peuvent se rapprocher d'un concessionnaire agréé Volkswagen afin d'étudier l'offre et les modalités de souscription.

Le contrat proposé est établi sur une durée de **37 mois**, avec un kilométrage contractuel de **60 000 km**.

Un dispositif encadré au niveau national

Afin de garantir la maîtrise de la trajectoire budgétaire du dispositif au cours des prochaines saisons, le nombre de nouveaux dossiers pouvant bénéficier de l'aide FAFA Transport en LLD est plafonné à **150 dossiers par saison au niveau national**.

Un **nombre maximal de dossiers LLD pouvant être aidés** a été communiqué à chaque Ligue début juillet, dans le courrier relatif aux enveloppes régionales **FAFA Équipement et FAFA Transport**. **10 dossiers / saison pour la LBFC**.

Les demandes seront donc accompagnées dans la limite des enveloppes et des volumes de dossiers attribués.

Un soutien financier significatif pour les clubs

À titre d'exemple, pour un **Volkswagen Caravelle EHYBRID**, sur une durée de 37 mois et pour 60 000 km :

- **Loyer : 480 € / mois**



- **Apport initial : 0 €**
- **Aide FAFA : 9 000 €**
- **Maintenance incluse**
- **Reste à charge estimé pour le club : à partir de 237 € / mois**

Cette offre permet ainsi aux clubs amateurs d'accéder à un véhicule récent, adapté à leurs besoins de déplacement, tout en bénéficiant d'un accompagnement financier de la FFF dans le cadre du FAFA Transport.

Les clubs souhaitant bénéficier du dispositif sont invités à se rapprocher de leur Ligue et d'un concessionnaire Volkswagen agréé afin de connaître les modalités et les possibilités de prise en charge de leur dossier.

FAFA MATERIEL : Annexe 2 et 3

Le dispositif **FAFA Petit Matériel annexe 2**, repose sur l'attribution d'une aide forfaitaire de 500 € par club, accordée sous la forme d'un bon d'achat dématérialisé **Le Corner, annexe 3**, utilisable une seule fois.

Chaque club pourra bénéficier de cette aide une seule fois sur la période 2026-2029.

DEMISSION NATHALIE URBANIAK :

Nous vous informons de la démission de Nathalie URBANIAK de ses fonctions au sein du District de Côte-d'Or, à compter du 16 septembre 2026.

Après plusieurs années d'engagement et d'investissement au service du District, Nathalie a fait le choix de mettre un terme à ses fonctions.

Nous souhaitons avant tout **la remercier sincèrement pour le travail accompli, son investissement, sa disponibilité et son engagement au service du football départemental.**

RH :

Départ de Keryann LECHENET :

Le président donne des informations au Comité Directeur sur le départ de Keryann LECHENET. Un accord commun a été trouvé entre les deux parties sous forme de rupture conventionnelle à compter du 1 septembre 2026.

CDA :

F.I.A :

La Commission Départementale de l'Arbitrage du District de Côte-d'Or de Football organise une Formation Initiale en Arbitrage (FIA) à destination des futurs arbitres de notre territoire les samedis 31 octobre, 7 et 14 novembre 2026, de 8 h 00 à 18 h 00 sur les installations sportives du STADE des CEDRES à Quetigny.

SPORTIF :

REUNION INTERDISTRICTS 21/39/71 FOOTBALL FEMININ :

Organisation des championnats féminins interdistricts.

Notre district était représenté par Nathalie URBANIAK, Sylvain POUX BERTHE et Agnès CHAPON.

À l'issue des échanges, il a été convenu que le district comptant le plus grand nombre d'équipes engagées assurera la gestion des championnats Seniors Féminines à 11 et U18 Féminines à 11.

La répartition de la gestion des différents championnats est la suivante :

- Seniors Féminines à 11 : gestion assurée par le District 71.
- U18 Féminines à 11 : gestion prévue par le District 21, sous réserve de confirmation à l'issue de la réunion des clubs prévue le vendredi 4 septembre.
- U18 Féminines à 8 : gestion assurée par le District 71.
- U15 et U13 Féminines : chaque district assurera la gestion de son propre championnat.
- U15 Féminines : une phase interdistrict est prévue au printemps.



Finales de Coupe :

Seniors Féminines à 11

La finale sera organisée par le **District 71**, y compris dans l'hypothèse où les deux équipes finalistes seraient issues du **District 21**.

Concernant les équipements des équipes finalistes, il est précisé que ceux-ci seront pris en charge par le **District en charge de l'organisation de la finale**.

Ainsi, pour la finale **Seniors Féminines à 11**, organisée par le District 71, les équipements des deux équipes finalistes seront intégralement pris en charge par le **District 71**, y compris dans le cas où les deux finalistes seraient issues du District 21.

U15 Féminines

La formule de la saison dernière est reconduite, avec l'organisation d'une **finale à quatre équipes**, composée de :

- deux équipes du **District 21** ;
- deux équipes du **District 71**.

La finale sera organisée par le **District en charge de la compétition**.

En conséquence, les équipements des quatre équipes finalistes seront pris en charge par le **District organisateur de la finale**.

DATES DES DIFFÉRENTES COUPES :

Le secrétariat a envoyé une demande à la Ville de Dijon pour la réservation du stade Gaston Gérard.

Finales coupe complémentaire / coupe Futbol Emotion : **5 juin 2027** au stade Gaston Gérard.

Finales Jeunes : **29 mai 2027**, appel à candidature en cours.

JND : **22 mai 2027**, appel à candidature en cours.

RECOMPENSES LABELS ET LAUREATS :

Proposition d'une remise Labels sur une soirée pour l'ensemble des clubs avec présence du Crédit Agricole et organisation d'une soirée dans les clubs labellisés.

Date retenue en fonction des disponibilités de Delphine BAILLY

CLUB DE CHENÔVE – SITUATION FINANCIÈRE ET RÉINTÉGRATION DE L'ÉQUIPE SENIORS 1 EN D2 :

Le Comité Directeur est appelé à examiner la situation du **Club de Chenôve**, concernant la demande de réintégration de son équipe **Seniors 1 dans le championnat Départemental 2 (D2)**.

Le bureau a pris connaissance de la situation financière du club ainsi que des éléments relatifs à sa dette.

Dans ce cadre, une **convention reprenant la dette correspondant à la saison 2025-2026** est actuellement en cours de signature entre les parties concernées.

Par ailleurs, une **estimation des engagements financiers au titre de la saison 2026-2027** a également été établie afin de disposer d'une vision de la situation à venir et des conditions de régularisation envisagées. La ville de Chenôve s'engage à rembourser la dette de la saison 2026-2026.

Après examen de ces éléments, **le bureau a émis un avis favorable à la majorité** concernant la réintégration de l'équipe Seniors 1 du Club de Chenôve dans le championnat D2.

Conformément à cette décision, le Président propose au **Comité Directeur, réuni le lundi 28 septembre 2026**, de se prononcer par un vote sur la réintégration de l'équipe Seniors 1 du Club de Chenôve dans le championnat D2.

Proposition soumise au vote :

Le Comité Directeur décide-t-il de réintégrer l'équipe Seniors 1 du Club de Chenôve dans le championnat Départemental 2 (D2), au regard des engagements pris par le club concernant la régularisation de sa situation financière et en prenant en compte que les équipes seniors et jeunes étaient engagées dans les délais impartis.



Vote :

Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 1

Le comité directeur valide cette proposition à la majorité.

FINANCES :

CABINET PKF ARSILON- VALIDATION DES COMPTES 2025-2026 :

Lors de la séance du 18 septembre, le bureau a arrêté les comptes de la saison 2025-2026 et les soumet à la validation du comité directeur.

Le comité directeur arrête les comptes présentés pour la saison 2025-2026.

Les comptes seront soumis au vote de l'Assemblée Financière le 24 octobre 2026 à Couternon.

CALENDRIER EVENEMENT:

- **28/09** : Réunion projet clubs à ULFE pour tous les clubs.
- **10/10** : Foot5 (Soccer).
- **15/10** : Mondial de Gevrey sport adapté.
- **19/10** : Réunion de secteur à ECHENON – 18H30
- **21/10** : Réunion de secteur à PRECY - 18H30
- **22/10** : Réunion de secteur à TILLES FC - 18H30
- **24/10** : AG financière à COUTERNON Club support TILLES FC.
- **26/10** : Réunion de secteur au DISTRICT - 18H45/19H
- **28/10** : Réunion de secteur à LACANCHE - 18H45/19H
- **15/11** : FOOTOPIA à Longvic
- **12/12** : plateau de Noël.
- **13/12** : plateau de Noël.
- **19/12** : plateau de Noël.
- **20/12** : plateau de Noël.
- **20/03/2027** : Festival U13 départemental.
- **03/04** : FOOTOPIA lieu à définir
- **17/04** : Foot5 (Soccer)
- **22/05** : JND, site à définir.

Calendrier du prochain bureau et CD :

26 octobre 2026 bureau à 17h30

16 novembre 2026 CD à 18h30

14 décembre 2026 bureau à 17h30

25 janvier 2027 CD à 18h30

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H30.

Le Secrétaire de séance :

Jean-François PERROT

Le Président

Jérôme THIBERT